

Note sur la politique générale et financière de la commune de Berloz en 2021

Telle que modifiée par la Tutelle en date du 10 mai 2021

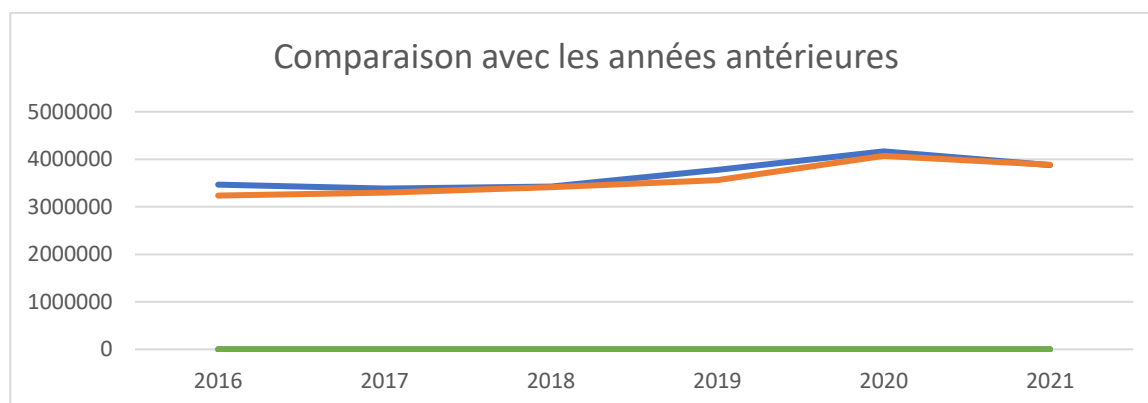
1. Le Service Ordinaire

Les prévisions budgétaires pour l'année 2021 font apparaître des recettes à l'exercice propre pour un montant de **3.876.431,47€** et des dépenses pour **3.870.744,38€**.

L'exercice propre du Service Ordinaire se solde donc par un **boni de 5.687,09 €**.

Comparaison des résultats de l'exercice propre 2021 avec les exercices antérieurs

	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
Recettes	3.466.169,08	3.384.030,93	3.427.796,85	3.711.587,34	4.166.338,82	3.876.431,47
Dépenses	3.236.179,00	3.296.561,82	3.413.216,47	3.675.767,65	4.070.592,60	3.870.744,38
Résultat						
Ex propre	229.990	87.469	14.580	35.820	95.746	5.687,09



Récapitulatif des résultats :

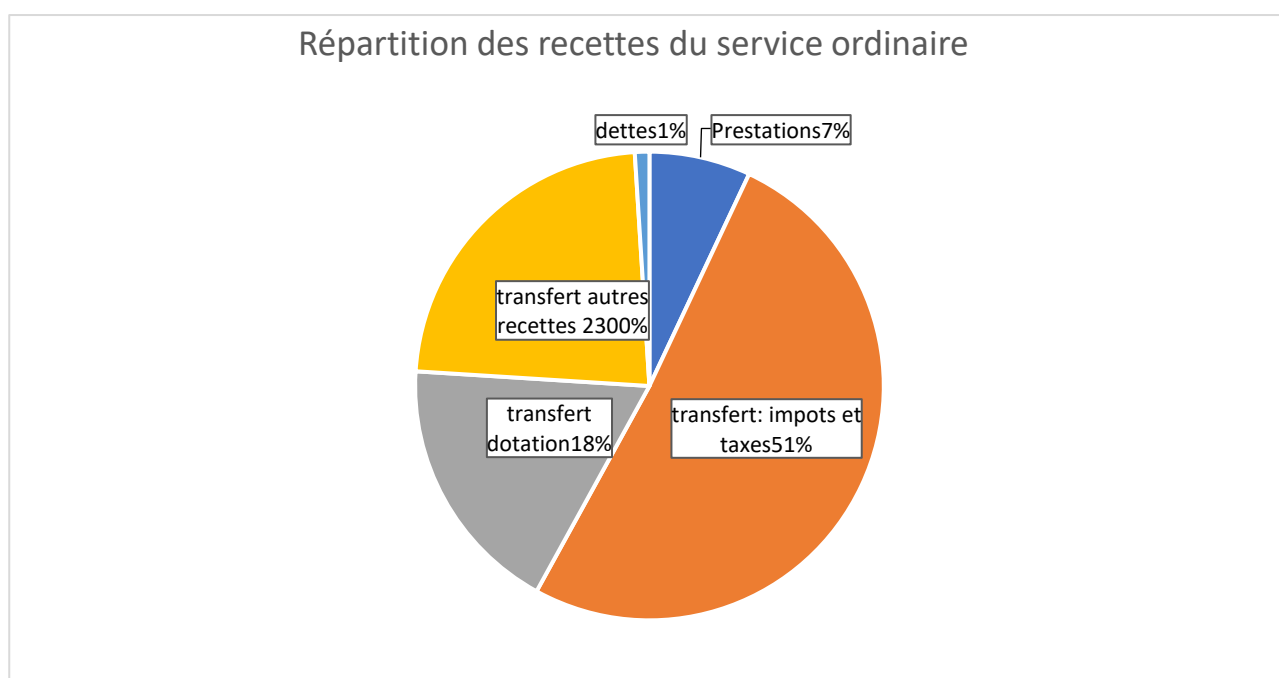
Après report des résultats des exercices antérieurs et prélèvements, le résultat global présente un **boni de 500.390,40€**.

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre	3.876.431,47	3.876.431,47	5.687,09
Exercices antérieurs	740.074,27	58.870,96	681.203,31

Prélèvements	0,00	186.500,00	186.500,00
Global	4.616.505,74	4.116.115,34	500.390,40

Les recettes du Service Ordinaire

Les recettes du Service Ordinaire s'élèvent à **3.876.431,47€**, elles sont en baisse de 7% par rapport au budget initial 2020.



- **Recettes de prestations** : 272.831,39€ : en hausse de 11% par rapport au budget initial 2020. Elles représentent 7% de l'ensemble des recettes.

Le « Crédit spécial préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice » s'élève de 71.270,30€. Il sera annulé soit lors d'une MB, soit au plus tard au moment du compte.

- **Recettes de transferts** : pour un montant de 3.581.562,11€, elles sont stables et, représentant 92% de l'ensemble des recettes, elles constituent la source principale des recettes de la commune. Les principales sont :

- Les recettes liées aux impôts et taxes, pour un montant de 1.995.141,12€, représentent 56%. Il n'y a pas de changement au niveau du taux des additionnels : Pri : 494.052,89€, IPP : 1.186.586,73€, taxe véhicules : 43.606,07€
- La dotation générale aux communes, pour 716.364,49€, représente 20%.

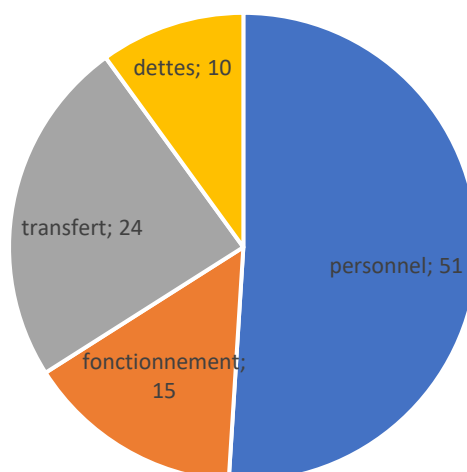
- Les autres recettes de transferts (taxes, redevances) représentent quant à elles 24%.

- **Recettes de dettes** : pour un montant de 22.037,97€, elles représentent moins de 1% de l'ensemble des recettes.

Les dépenses du Service Ordinaire

Les dépenses du Service Ordinaire, s'élevant à **3.870.744,38€**, diminuent de 5% par rapport au budget initial 2020.

Répartition des dépenses du service ordinaire



- **Dépenses de personnel**: 1.982.164,64 augmentent de 2% par rapport au budget initial 2020. La mise à la retraite d'un agent statutaire et la démission du Directeur général compensent les nouveaux engagements : personnel liés à la Covid et recrutement d'un agent technique avec engagement à partir de septembre.

Les dépenses de personnel représentent 51% de l'ensemble des dépenses.

- **Dépenses de fonctionnement** : d'un montant de 582.724,13€, elles augmentent de 16% par rapport au budget initial 2020 et représentent 15% de l'ensemble des dépenses.

Les causes principales de cette augmentation sont :

- L'achat d'outils informatiques pour faciliter la gestion administrative avec formation des agents à leur utilisation.
 - Des actions liées à la protection de l'environnement : gestion des cours d'eau, gestion des déchets et actions de sensibilisation.
- **Dépenses de transferts** : pour un montant de 912.343,63€, elles diminuent de 2% et représentent 23% de l'ensemble des dépenses. Les plus importantes sont :
 - Zone de secours : 75.615,61. Les parts communales sont en diminution car il y a une intervention de la province
 - Zone de police : 256.412,28. Augmentation de 2% pour indexation
 - CPAS : 275.000,00. Même montant qu'en 2020
 - **Dépenses de dettes** : 393.511,98€, elles diminuent de 4% par rapport au budget initial 2020 et représentent 10% de l'ensemble des dépenses.

..... **Solde des provisions et du fonds de réserve ordinaire** :

Provisions : 15.000 €

Fonds de réserve : 305.489,64 €

2.	<u>Le Service extraordinaire</u>
----	---

Les prévisions des recettes pour l'exercice extraordinaire sont de **1.582.624,11€** et celles des dépenses sont de **1.741.993,54€**.

L'exercice propre se solde donc par un **mali de 159.369,43€**.

Récapitulatif des résultats :

Après report des résultats des exercices antérieurs et prélèvements, le résultat global présente un **boni de 46.044,18€**.

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre	1.582.624,11	1.741.993,54	-159.369,43
Exercices antérieurs	46.044,18	159.713,39	-113.669,21 €

Prélèvements	322.082,82	3.000,00	319.082,82 €
Global	1.948.552,72	1.902.508,54	46.044,18

Solde des fonds de réserve extraordinaires après le présent budget :

- Fonds de réserve extraordinaire : 167.801,61 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2013-2016 : 0,00 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2017-2018 : 0,00 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2019-2012 : 131.510,44 €

Projets en cours :

- Aménagement du site « Li Vi Qwarem » en espace de convivialité et de rencontre : projet PCDR (2014) ;
- Amélioration PEB école de Berloz : chauffage et éclairage (2015) ;
- Amélioration du réseau de voies lentes : projet PCDR trans-communal (2016) ;
- Création d'une plaine de jeux (2016) ;
- Aménagement du Fond de Villeroux : projet PCDR (2017) ;

Projets de 2021 :

- Administration générale : Installation informatique + câblage ; Acquisition boîtiers pour empreintes cartes d'identité ; Sécurisation citerne administration communale ; Achat d'un terrain ;
- Patrimoine : Mise en conformité de l'alarme des logements du CPAS ; Analyse et évacuation de terres
- Communication : Wallonie cyclable ; Signalisation routière et petits équipements de voirie ; Acquisition d'un tracteur tondeuse ; Outillage pour service voirie ; Entretien revêtement voiries ; Remplacement éclairage public (phase 2) ; Acquisition d'une camionnette ; Borne de recharges pour véhicules électriques
- Enseignement : Maintenance des sanitaires des écoles ; Mise en conformité de l'électricité des bâtiments scolaires ; Placement parlophone et caméra école de Berloz ; Réfection allée et cour école de Berloz ; Remplacement chaudière de l'école de Berloz ; Evacuation des terres sur parcelles communales ; Remplacement revêtement de sol école de Corswarem ; Achat de machines de nettoyage des sols
- Education populaire et arts : Aménagement intérieur de la salle Li Vi Qwarem : mobilier, tentures ;

- Eaux usées : Entretien des égouts et fossés d'écoulements ;
- Santé, hygiène : Végétalisation des cimetières ; Entretien des cimetières ; Acquisition de colombariums ;

Conclusion

Comme précédemment, ce budget a été élaboré dans un esprit de discipline budgétaire tout en prévoyant toujours de nouveaux investissements. Il reste prudent pour l'avenir et se veut clair, équilibré et le plus réaliste possible.